

Avis au public d'ouverture d'enquête publique

Par arrêté préfectoral en date du 20/07/2016, Monsieur le Préfet de l'Hérault a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable à une Déclaration de Projet relevant du code de l'urbanisme portant sur l'intérêt général de l'opération « Le Parc Monteillet » et à la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme.

L'enquête se déroulera **du mercredi 24 août 2016 au vendredi 23 septembre 2016 inclus**.

Les pièces du dossier, le registre d'enquête et l'avis tacite de l'Autorité Environnementale, seront déposés :

- à la mairie de Villeneuve-lès-Maguelone – siège de l'enquête,
- à Montpellier Méditerranée Métropole.

Les observations du public pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet durant les jours et heures d'ouverture au public.

Mairie de Villeneuve-lès-Maguelone :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h15

Siège de Montpellier Méditerranée Métropole

- lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

Il sera également possible d'adresser ses observations par écrit au commissaire enquêteur, qui les annexera au registre après les avoir visées, à l'adresse suivante :

Thierry LEFEBVRE, commissaire enquêteur « Le Parc Monteillet »
Place Porte Saint-Laurent
34750 Villeneuve-lès-Maguelone

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Villeneuve-lès-Maguelone les :

- mardi 30 août 2016 de 14h30 à 17h30 ;
- lundi 12 septembre 2016 de 9h00 à 12h00 ;
- vendredi 23 septembre 2016 de 14h30 à 17h30.

Le commissaire enquêteur pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la requête dûment motivée.